

pas de droit canon ! » Nous sommes sous la dépendance de la Congrégation de la Propagande ? Oui. Nos Seigneurs les évêques ont des pouvoirs épiscopaux ? Oui. Mais c'est en cela précisément que consiste *notre droit canonique* ! C'est surtout celui-là qu'il faut savoir !

Jusqu'à ce jour il nous manquait un livre parlant, pour nous Canadiens, la langue du droit canon ; il nous manquait un précis de droit canon pour le Canada ; si vous permettez que je le dise en latin, il nous manquait un *compendium*, fait exprès pour nous.

Voilà que M. l'abbé J.-N. Gignac, docteur en théologie et en droit canonique, professeur de l'Université Laval, à Québec, vient de nous donner ce *compendium*, en publiant chez Garneau, un premier volume auquel un second fera suite, qui s'intitule en bonnes lettres latines : (*Compendium Juris Canonici, ad usum cleri canadensis.*) — Précis de Droit Canonique, à l'usage du clergé canadien.

* * *

Je me souviens avoir souvent entendu de vénérés confrères exprimer le regret que quelques-uns des hommes éminents, qui ont fait l'honneur de l'enseignement ecclésiastique, à Montréal, ces précédentes années, n'aient pas laissé à leurs élèves et à leurs amis, avant de partir pour le ciel, une publication de leurs notes de professeur. De quelle utilité ne seraient pas pour tous les prêtres du Canada et des Etats-Unis, par exemple, un ou plusieurs volumes qui conserveraient les leçons de ce savant trop modeste, dont le clergé canadien se souviendra longtemps, qui s'appelait monsieur Rouxel ! Join de moi la pensée de manquer au respect que je dois aux maîtres aimés de ma jeunesse cléricale. Mais tout en s'inclinant devant leur mérite et leur modestie, je crois qu'il est permis de regretter que nous n'ayions pas quelques livres pour nous parler en leur nom, encore et toujours. Quelques savants et documentés que soient les auteurs d'Europe, ils nous seront toujours moins utiles que ceux qui écrivent pour nous !

* * *

F
d
il
ti

ré
Ru
Ru
do
fes
na
pas
sen
mét.
M
de l
dien
suivi
pas
d'un
jadia
profe
exer